



BIBLIOTHÈQUE *du* PARLEMENT

LIBRARY *of* PARLIAMENT

Aperçu stratégique

2012
2017





Table des matières

Message de Sonia L'Heureux	2
Aperçu stratégique 2012-2017	5
Notre environnement	6
Nos priorités	8
Nos plans	12
Aperçu de l'organisation	14
À notre sujet	14
Nos services	14
Nos clients	14
Notre structure de gouvernance	15
Nos ressources	15
Demandez-le à la Bibliothèque!	16

MESSAGE DE SONIA L'HEUREUX

Depuis que la Bibliothèque du Parlement a ouvert ses portes en 1876, les parlementaires comptent sur elle pour obtenir une information indépendante et non partisane. Les connaissances, recherches et analyses qu'elle leur fournit les appuient dans tous les aspects de leurs fonctions quotidiennes, qu'il s'agisse de participer aux débats du Sénat ou de la Chambre des communes ou au travail des comités, ou d'aider les personnes qu'ils représentent, ou encore d'amener les Canadiens à mieux comprendre le fonctionnement du Parlement. Qu'ils soient dans leur circonscription ou à l'autre bout du monde, tard le soir ou tôt le matin, les parlementaires et leur personnel peuvent s'adresser à la Bibliothèque pour obtenir une information digne de foi.

La Bibliothèque et son personnel sont une précieuse ressource à laquelle les parlementaires – expérimentés ou nouvellement élus – savent qu'ils peuvent se fier. Tous les ans, la Bibliothèque répond à plus de 60 000 questions de référence et demandes d'information, et ses avocats, bibliothécaires, économistes, politologues, scientifiques et spécialistes des politiques sociales s'occupent de plus de 4 000 demandes de recherche personnalisée. Les services d'information impartiaux et les analyses approfondies de la Bibliothèque sont un élément essentiel du fonctionnement d'une assemblée législative et de l'efficacité de ses membres. Cependant, la façon d'offrir nos services à nos clients change, et cela représente sans doute l'un des défis les plus importants que la Bibliothèque devra relever dans les années qui viennent.

Lorsque la Bibliothèque a commencé à servir les parlementaires, il y a près de 140 ans, le savoir était transmis et diffusé exclusivement au moyen de l'imprimé. Mais aujourd'hui, l'imprimé n'est que l'un des moyens auxquels recourent nos clients pour trouver l'information qu'ils cherchent. Les parlementaires peuvent toujours consulter notre collection de livres, périodiques et documents qui, s'ils étaient alignés, s'étendraient sur 17 kilomètres. Cependant, ils se tournent de plus en plus vers des ressources électroniques – audio, vidéo ou numériques – et veulent pouvoir accéder à l'information sur leur téléphone intelligent ou leur ordinateur. Pour ne pas perdre sa pertinence et pour continuer d'offrir aux parlementaires le service personnalisé auquel ils s'attendent, la Bibliothèque doit désormais pouvoir transmettre l'information de plus d'une façon.

La Bibliothèque reconnaît le rôle décisif que jouera la technologie dans l'évolution de son modèle de service. Aujourd'hui, plus de 65 % des éléments ajoutés au catalogue de la Bibliothèque sont offerts sur support électronique. Tous les ans, près de 500 des documents parlementaires déposés à la Chambre des communes sont numérisés et distribués aux clients par le truchement du catalogue de la Bibliothèque. Le système donne aussi accès à la version numérisée de discours choisis de premiers ministres. Toutefois, il nous faut aller beaucoup plus loin dans cette direction. Il faut aussi nous assurer d'avoir les outils du savoir, le personnel compétent et les partenariats nécessaires pour bien suivre l'évolution de la technologie et saisir les occasions qui en découlent.





Mission	Vision	Résultat stratégique
La Bibliothèque contribue à la démocratie parlementaire canadienne en créant, en gérant et en diffusant une information et des connaissances sûres, pertinentes et faisant autorité pour le Parlement.	Constituer pour le Parlement une source privilégiée et sûre d'information et de savoir.	Un Parlement informé et accessible.

De plus en plus, la Bibliothèque travaille avec d'autres organisations afin de répondre aux besoins de sa clientèle. Par exemple, nous avons collaboré avec les administrations du Sénat et de la Chambre des communes pour repenser LEGISinfo, voie d'accès électronique à une information exhaustive sur les projets de loi dont est saisi le Parlement. Et ce n'est que l'un des 92 partenariats différents qui accroissent la capacité qu'a la Bibliothèque d'offrir des services de qualité aux parlementaires et à ceux qu'ils représentent. Puisque ces accords de collaboration nous permettent de remplir notre mandat de manière efficace, nous continuerons à chercher d'autres occasions de nouer des partenariats.

Comme bien d'autres, nous nous efforçons d'en faire plus avec moins. Le budget de la Bibliothèque a été gelé en 2010-2011, et nous devons maintenant composer avec une réduction de notre budget de fonctionnement. Cette réalité financière nous oblige à examiner de près les services que nous offrons afin de déterminer la façon dont nous pourrions continuer à remplir notre mandat de base et hiérarchiser nos investissements de manière à répondre aux besoins en pleine évolution des parlementaires. Les réductions sont inévitables, mais nous les avons planifiées en nous fondant sur un examen soigneux et approfondi et sur l'impératif consistant à limiter leur incidence sur les services qui sont les plus directement utiles aux parlementaires.

Nous savons qu'en établissant un solide rapport avec nos clients, nous contribuons à l'efficacité du Parlement. Nos produits et services ont un effet direct sur la capacité qu'ont les parlementaires de mener des débats et poser des questions efficacement lorsqu'ils façonnent les lois et les règlements qui touchent la vie de tous les Canadiens. Nous ferons donc les investissements voulus dans les outils du savoir et les moyens de transmission qui permettront à nos clients d'accéder facilement à l'information et aux analyses dont ils ont besoin, au moment opportun et de la façon qui leur convient le mieux.

Malgré tous les défis qui attendent la Bibliothèque au cours des prochaines années, notre vision et notre rôle n'ont pas changé depuis le jour où nous avons ouvert nos portes. Nous fournissons l'information et les analyses nécessaires pour appuyer le travail des parlementaires et alimenter leurs délibérations. Et nous aidons la population à comprendre comment fonctionne le Parlement. En fin de compte, notre but est de faire en sorte que la Bibliothèque soit, aujourd'hui et dans les années à venir, aussi utile au travail des sénateurs et des députés qu'il y a tout près d'un siècle et demi.

La bibliothécaire parlementaire,
Sonia L'Heureux





Aperçu stratégique 2012-2017

Depuis près de 140 ans, les parlementaires comptent sur la Bibliothèque du Parlement pour obtenir une information et des analyses sûres et dignes de foi qui les aideront dans l'exercice de leurs fonctions. Aujourd'hui, notre mission et notre vision sont toujours ce qu'elles étaient le jour où nous avons ouvert nos portes.

Par contre, l'environnement dans lequel nous fournissons nos produits et services continue d'évoluer en raison des progrès de la technologie, des besoins changeants de nos clients et des compressions budgétaires. Afin de ne pas perdre sa pertinence auprès de ses clients, la Bibliothèque doit mettre au point de nouvelles manières de fournir ses services, conclure de nouveaux partenariats et trouver de nouvelles façons de travailler.

Au cours des cinq prochaines années, nous nous concentrerons sur quatre grandes priorités stratégiques : accroître la présence du numérique, écouter et mieux sensibiliser la clientèle, gérer les talents de la Bibliothèque et assurer la qualité des produits.

En perfectionnant nos connaissances spécialisées tout en tirant parti des progrès de la technologie, nous réussirons mieux à offrir aux parlementaires l'information précise et équilibrée dont ils ont besoin et les analyses personnalisées qu'ils ne peuvent obtenir ailleurs.

Notre environnement

À la Bibliothèque, nous continuons de cultiver les rapports de confiance que nous avons établis au fil des ans avec les sénateurs, les députés et leur personnel, tout en nous occupant de familiariser une nouvelle génération de parlementaires avec les services que nous offrons.

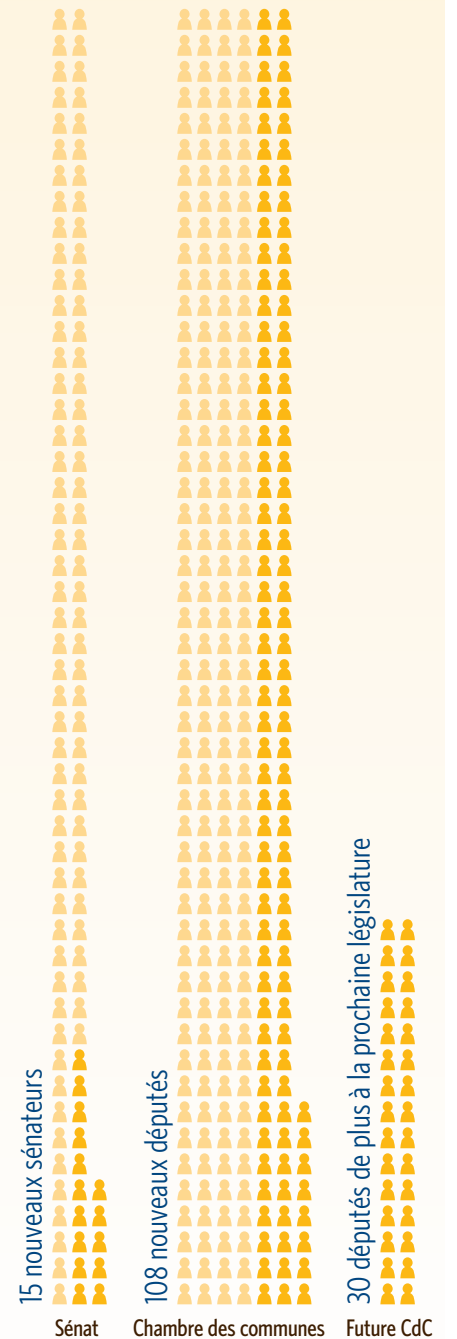
L'élection fédérale du printemps 2011 a fait entrer 108 nouveaux députés à la Chambre des communes. Et depuis, 15 nouveaux sénateurs ont également été nommés. Il y a donc une nouvelle vague de parlementaires sur la Colline, dont plusieurs ne connaissent pas la Bibliothèque et les services qu'elle met à leur disposition.

Avec la *Loi sur la représentation équitable*, la prochaine législature comptera 30 députés de plus. La Bibliothèque devra les initier à ses nombreuses ressources et les aider à tirer parti de ses services et de ses collections. Cette augmentation du nombre de parlementaires signifie que les services de la Bibliothèque seront sollicités encore davantage.

Or, comme la Bibliothèque doit composer avec des compressions budgétaires et devra continuer de le faire, il nous faudra chercher des moyens d'accroître notre efficacité opérationnelle et d'être encore plus stratégiques dans la planification et la prestation de nos services. Par suite de notre examen stratégique et fonctionnel, nous pourrions réduire notre budget de 2,5 % – soit environ un million de dollars – d'ici la fin de l'exercice 2014-2015. Et comme notre budget est gelé depuis 2010-2011, il nous faudra aussi en réaffecter près de 7 % afin d'absorber les augmentations de salaires et d'avantages sociaux des employés ainsi que d'autres pressions inflationnistes. Les abonnements, par exemple, représentent plus de 72 % de notre budget de collections, et leur coût augmente d'environ 5 % par an.

Pour effectuer ces réaffectations et ces réductions budgétaires, la Bibliothèque devra réaliser des économies d'environ 3,7 millions de dollars, ce qui aura forcément des répercussions tant sur ses employés que sur ses clients. La Bibliothèque devra faire des choix difficiles. D'ici 2014-2015, nous prévoyons éliminer un certain nombre de postes de divers niveaux dans toute notre organisation. Nous avons déjà réduit nos activités d'impression de brochures et d'autres formes d'information sur le Parlement destinées au grand public, et la revue de presse *Quorum* est désormais présentée sur support électronique. Nous cessons progressivement d'indexer les activités des comités sénatoriaux, nous avons suspendu notre programme de stages

L'augmentation du nombre de parlementaires signifie que les services de la Bibliothèque seront sollicités encore davantage.



Notre priorité demeure d'assurer de façon durable une relève hautement qualifiée.

Employés de la Bibliothèque du Parlement



- Employés depuis moins de 5 ans
- Employés depuis plus de 5 ans
- Admissibles à la retraite

en recherche, nous avons fermé la salle de lecture de l'édifice de la Justice et supprimé les visites guidées offertes en soirée à l'édifice du Centre. Nous mettrons également fin aux visites guidées de l'édifice de l'Est à compter de l'été 2013. Ces décisions ont été difficiles à prendre, mais nécessaires, car nous devons trouver des moyens d'économiser sans nuire à nos services de base.

La rénovation de la Cité parlementaire, qui se poursuivra jusqu'en 2025, nous pose un certain nombre de défis fonctionnels. Les travaux en cours dans l'édifice de l'Ouest et dans l'édifice Wellington et ceux qui sont prévus à l'édifice du Centre font qu'il sera plus difficile de donner accès à notre collection et d'offrir des services en personne aux clients. Les travaux, de même que les mesures de sécurité supplémentaires qui ont été introduites peu à peu depuis une dizaine d'années, ont réduit l'accès des visiteurs aux édifices du Parlement. Nous devons investir dans une infrastructure de technologies de l'information (TI) qui facilitera l'accès à nos collections et permettra de diffuser l'information à nos clients parlementaires et au grand public sur support numérique fiable.

Ces dernières années, nous avons vu bon nombre de nos employés chevronnés et expérimentés partir à la retraite; en outre, 68 des 350 employés de la Bibliothèque seront admissibles à la retraite d'ici 2017. Plus de la moitié des employés actuels de la Bibliothèque sont avec nous depuis moins de cinq ans, contre 40 % en 2008. Nous apprécions nos jeunes collègues qui apportent des idées fraîches et de nouvelles façons de travailler à une institution vénérable et respectée. Mais la transmission du savoir entre les vétérans qui partent et la nouvelle génération qui arrive reste un défi de taille qu'il faudra relever. Notre priorité demeure d'assurer de façon durable une relève hautement qualifiée.

La technologie est pour la Bibliothèque un défi tout autant qu'une source d'occasions à saisir. Les nouveaux parlementaires de la 41^e législature et leur personnel sont plus que jamais au fait de la technologie et l'intègrent dans les moindres aspects de leur vie personnelle et professionnelle. La technologie est la voie d'accès numérique au savoir et elle crée une multitude de possibilités de communication et de partage d'information entre la Bibliothèque et ses clients. Malgré nos ressources limitées, nous devons suivre le rythme de ce changement et trouver les moyens les plus efficaces de continuer à offrir les services d'information et d'analyse de qualité sur lesquels les parlementaires se sont habitués à compter.

Nos priorités

Pour que la Bibliothèque demeure la source fiable d'information et de savoir que les parlementaires préfèrent, et compte tenu des risques et des exigences associés à l'environnement dans lequel nous devons exercer nos activités, nous orienterons celles-ci en fonction de quatre priorités stratégiques au cours des cinq prochaines années :

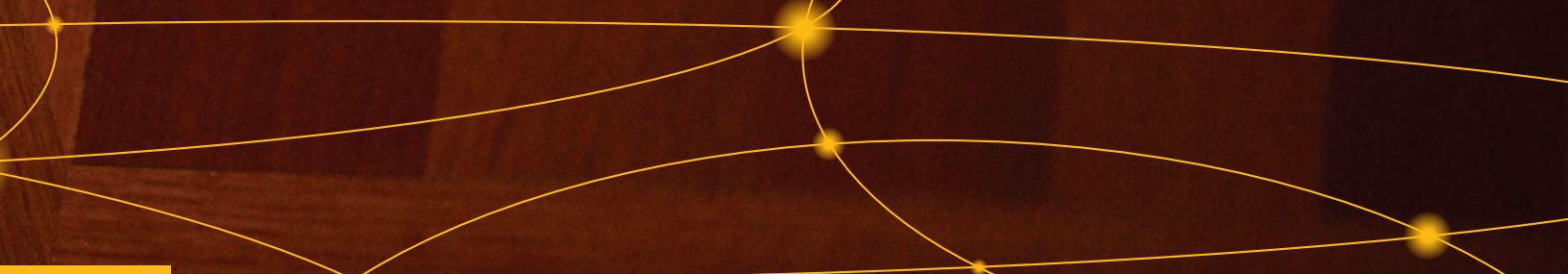
1. **Accroître la présence du numérique**
2. **Écouter et mieux sensibiliser la clientèle**
3. **Gérer les talents de la Bibliothèque**
4. **Assurer la qualité des produits**

Accroître la présence du numérique

Une approche intégrée et globale visant à améliorer l'accès numérique à l'information offerte par la Bibliothèque est une priorité absolue. Dans la mesure du possible, nous voulons que les parlementaires et le grand public puissent facilement repérer et consulter eux-mêmes les ressources de base de la Bibliothèque, et ce, quand bon leur semble.

Nous tenons aussi à continuer d'offrir le service personnel et personnalisé qui a tant d'importance lorsqu'un sénateur ou un député doit faire une recherche approfondie sur des questions complexes d'intérêt public et de portée nationale qui ont une incidence sur le bien-être social et économique de tous les Canadiens. Qu'ils soient au Sénat, à la Chambre des communes, en réunion de comité, dans leur circonscription ou en voyage à l'étranger, les parlementaires doivent savoir que la Bibliothèque est là pour les aider. Ils doivent aussi y avoir accès depuis leur ordinateur au bureau ou à domicile, leur téléphone intelligent ou leur tablette. Les nouveaux services numériques nous permettront de leur communiquer rapidement et directement l'information, les analyses et les références dont ils ont besoin.

Nous n'entendons pas lésiner sur le service à la clientèle, mais la technologie nous donne les moyens d'accélérer, d'intégrer et d'améliorer les services de bibliothèque traditionnels. Elle nous permet aussi de mieux adapter notre contenu et nos services aux besoins des clients. À l'avenir, la Bibliothèque sera plus en mesure de cibler les besoins et les champs d'intérêt de chaque parlementaire, et elle pourra ainsi mieux prévoir leurs demandes d'information, mieux tenir compte de leurs préférences et mieux les servir.



Notre capacité de recourir au numérique pour recueillir et conserver l'information et la rendre accessible s'améliore de jour en jour, puisque nous voulons mettre à la disposition de nos clients : des documents électroniques achetés; des ressources tirées du Web telles que des publications gouvernementales; des publications en série; des livres numérisés; des documents des collections de la Bibliothèque numérisés sur demande; et la version numérisée des documents parlementaires quotidiens de la Chambre des communes.

Nous continuerons à développer nos stratégies d'accès et d'intégration numériques afin d'enrichir notre collection et d'ouvrir de nouvelles avenues de communication aux parlementaires d'aujourd'hui. Il nous faut aussi consacrer du travail et des ressources à l'élaboration d'une infrastructure de stockage et de conservation numériques afin de protéger l'information parlementaire pour qu'elle reste à la disposition des parlementaires et du grand public de demain.





Écouter et mieux sensibiliser la clientèle

La Bibliothèque s'est acquis la réputation d'être une source d'information et de connaissances sur laquelle les parlementaires et leur personnel peuvent compter. Nous leur offrons des services uniques et personnalisés qu'ils ne peuvent obtenir nulle part ailleurs. Nous voulons continuer d'être la première ressource vers laquelle nos clients se tournent pour obtenir des analyses indépendantes et une information sûre pour le Parlement et à son sujet.

Nous devons continuer d'améliorer notre offre de service pour qu'elle corresponde à l'évolution des besoins de nos clients ainsi qu'aux principes de qualité du contenu, de transmission efficace, de facilité d'accès et de conception intuitive. Nous devons aussi sensibiliser les parlementaires en leur faisant connaître ce que nous offrons et toutes les façons dont notre personnel bien informé peut appuyer leur travail.

Pour réussir, la Bibliothèque doit entretenir des rapports solides et fructueux avec les parlementaires et leur personnel. Nous améliorerons notre façon de les écouter et d'apprendre en les écoutant, et nous évaluerons tout ce que nous faisons en fonction du client. Nous donnerons régulièrement aux parlementaires des occasions de nous dire ce qu'ils pensent de l'efficacité des services et produits de la Bibliothèque, et nous mettrons au point des systèmes pour adapter nos services à leurs besoins et préférences individuels.



BdP Recherche @BdPRecherche

Restez au fait des derniers renseignements sur les publications de recherche de la Bibliothèque du Parlement du Canada.

<http://www.parl.gc.ca/publicationsrecherche>





Gérer les talents de la Bibliothèque

Les compétences, l'expertise et la souplesse du personnel de la Bibliothèque sont les atouts les plus précieux dont nous disposons pour relever les défis que l'avenir nous réserve. Ce sont nos employés qui mettront en œuvre nos plans, nous aideront à donner suite à nos priorités et nous feront traverser de multiples changements. Nous devons faire en sorte qu'ils soient soutenus et déployés de manière efficace afin que notre vision stratégique puisse devenir réalité.

À court terme, il faut nous occuper de gérer les effets des réductions ou modifications de personnel qui résulteront de l'examen stratégique et fonctionnel de la Bibliothèque. Notre but est de communiquer au personnel en quoi consistent les changements nécessaires et de lui ménager une transition plus facile.

À plus long terme, la Bibliothèque veut mettre au point une stratégie globale de gestion des talents de la Bibliothèque qui nous permettra de recruter et de conserver des gens ayant un intérêt réel pour le travail axé sur le savoir et pour le service proactif à la clientèle. Dans le cadre de cette stratégie, nous créerons des outils de travail et des processus fondés sur la collaboration afin de mettre pleinement à profit les connaissances et la créativité de nos employés. À mesure que notre personnel changera, nous devons également consacrer du temps et des ressources à la planification de la relève, au transfert des connaissances, à la formation et au perfectionnement des employés, et à la gestion des congés temporaires lorsque nos nouvelles recrues deviennent de nouveaux parents.

Assurer la qualité des produits

L'information et les analyses que fournit la Bibliothèque doivent en tout temps être dignes de foi, respectueuses des contraintes de délai que subissent les parlementaires, et conformes à la procédure parlementaire qui régit le travail des sénateurs et des députés.

La Bibliothèque est dans une position unique pour extraire les éléments les plus pertinents de la masse d'information aujourd'hui disponible et faire en sorte que les parlementaires reçoivent en temps opportun des produits utiles qui sont précis et exacts, non partisans et faciles à consulter. Nous sommes aussi, pour la population, une source reconnue d'information au sujet du Parlement et de son fonctionnement. L'expertise de notre personnel et sa capacité à personnaliser et à synthétiser l'information et les analyses nous distinguent des autres fournisseurs de contenu sur support imprimé ou électronique.

Tout au long de la période de transformation qui s'annonce, nous devons nous doter de normes pour que nos produits et services conservent la qualité à laquelle nous avons habitué notre clientèle. Il nous faudra aussi mettre en place des mécanismes pour évaluer la mesure dans laquelle nous respectons ces normes, et ce, pour que nous puissions continuer d'offrir en temps opportun des services à valeur ajoutée de manière efficace et efficiente.

Nos plans 2012-2017

La Bibliothèque mettra en œuvre ses quatre priorités stratégiques au moyen d'un certain nombre d'initiatives, dans le but d'atteindre les résultats figurant dans le tableau suivant. Ces initiatives, et d'autres qui seront indiquées dans nos plans d'activités annuels, s'étaleront sur les quelques prochaines années, et s'articuleront harmonieusement avec les services que nous offrons quotidiennement au Parlement.

Priorité stratégique	Résultats	Initiatives
<p>Présence du numérique</p>	<p>La Bibliothèque conserve la gamme des services personnels et personnalisés qu'elle offre aux parlementaires.</p> <p>Les clients ont les outils nécessaires pour trouver eux-mêmes l'information et les services dont ils ont besoin.</p> <p>L'information est gérée et présentée selon une stratégie intégrée, applicable à toute l'organisation et fondée sur les besoins des clients et les préférences des usagers.</p> <p>L'infrastructure de TI de la Bibliothèque permet la collecte et la préservation en mode numérique, ce qui fait que le contenu est facile à consulter et à utiliser.</p> <p>La Bibliothèque est un leader reconnu en matière de transmission moderne de l'information aux parlementaires, ainsi qu'à la population, au nom du Parlement.</p>	<p>Mettre en œuvre une stratégie permettant d'offrir les produits et services de la Bibliothèque sur support numérique.</p> <p>Accroître la présence des fonds numérisés dans la collection de la Bibliothèque et mettre en œuvre une stratégie de conservation numérique.</p> <p>Améliorer la facilité de recherche en ligne et l'accès électronique au catalogue.</p> <p>Mettre à jour et optimiser la présentation sur le Web de l'information au sujet du Parlement.</p>
<p>Écoute et sensibilisation des clients*</p>	<p>L'offre de service de la Bibliothèque s'appuie sur une compréhension des besoins actuels et futurs des clients fondée sur les faits.</p> <p>Les clients ont accès à ce dont ils ont besoin, au moment opportun et d'une façon qui leur convient.</p> <p>Les employés et les clients connaissent nos services et savent ce qui nous distingue des autres fournisseurs de services d'information, de recherche et d'analyse.</p> <p>Les clients ont régulièrement l'occasion de nous dire ce qu'ils pensent des produits et services de la Bibliothèque.</p> <p>La Bibliothèque est le premier contact des clients en quête d'information sûre et d'analyses indépendantes.</p>	<p>Mettre en œuvre une stratégie intégrée de communication pour les produits et services de la Bibliothèque.</p> <p>Élaborer une méthode d'évaluation systématique des besoins, de la connaissance et de la satisfaction des clients en ce qui concerne nos services et de leur utilisation de ces services.</p>

* Le terme « client » désigne les parlementaires et leur personnel, les comités et associations parlementaires, les employés du Parlement, certaines organisations qui appuient le travail du Parlement, et le grand public.



Priorité stratégique	Résultats	Initiatives
<p>Gestion des talents</p>	<p>Les talents et compétences du personnel de la Bibliothèque sont déployés efficacement pour répondre de manière souple aux besoins de toute l'organisation.</p> <p>Collectivement, le personnel de la Bibliothèque a les compétences (connaissances, savoir-faire et expérience) voulues pour donner suite aux priorités de l'organisation et répondre aux besoins en évolution des clients.</p> <p>Des outils et des méthodes de travail axés sur la collaboration sont en place et permettent de mettre pleinement à profit le savoir et la créativité du personnel.</p> <p>La stratégie globale de gestion des talents de la Bibliothèque fait d'elle un employeur de choix.</p>	<p>Assurer des communications efficaces pendant toute la mise en œuvre de l'examen stratégique et fonctionnel, afin d'en atténuer les effets sur le personnel.</p> <p>Élaborer une stratégie globale de gestion des talents, en commençant par établir des profils de « familles d'emploi » et des dialogues sur le rendement.</p> <p>Évaluer les besoins relatifs aux compétences du personnel requises pour répondre aux nouvelles priorités.</p>
<p>Qualité des produits</p>	<p>Les normes et les consignes de service clairement définies de la Bibliothèque assurent aux clients la prestation uniforme de produits et de services de qualité.</p> <p>Des mécanismes d'évaluation servent à déterminer la qualité des produits et services, leur respect des échéances, leur efficacité par rapport au coût et la mesure dans laquelle ils respectent les normes établies.</p>	<p>Mettre à jour les lignes directrices internes sur le service et créer des normes de service lorsqu'il y a lieu.</p> <p>Élaborer un plan d'évaluation pluriannuel axé sur l'amélioration continue des services de la Bibliothèque.</p>



Aperçu de l'organisation

À notre sujet

Créée officiellement à l'époque de la Confédération, la Bibliothèque tire son origine des collections constituées à la fin du XVIII^e siècle pour les bibliothèques législatives du Haut-Canada et du Bas-Canada. Depuis le début, la Bibliothèque fournit aux sénateurs et aux députés l'information dont ils ont besoin pour étudier les projets de loi et les diverses questions qui touchent la gouvernance du Canada.

Nous poursuivons cette tradition de service tout en relevant les défis propres à un Parlement du XXI^e siècle. Notre personnel professionnel s'emploie à répondre aux besoins en constante évolution des parlementaires, auxquels il faut, dans les meilleurs délais, une information, des recherches et des analyses faisant autorité.

Nos services

- Fournir des services personnalisés de recherche et d'analyse aux parlementaires et à leur personnel
- Tenir les parlementaires informés et au fait de l'actualité, et communiquer à nos clients les nouvelles et l'information qui leur est utile
- Appuyer les législateurs et les comités en leur fournissant l'information dont ils ont besoin pour étudier les questions de l'heure, examiner les projets de loi, et demander des comptes au gouvernement
- Préserver le patrimoine documentaire du Parlement et assurer l'accès aux collections
- Aider les parlementaires à renseigner les Canadiens sur le Parlement et les questions qu'il étudie

Nos clients

- Les parlementaires et leur personnel
- Le personnel du Parlement
- Les comités et les associations parlementaires
- Les organisations qui appuient le travail du Parlement
- La population canadienne, au nom des parlementaires

Notre structure de gouvernance

Les Présidents du Sénat et de la Chambre des communes : La Loi sur le Parlement du Canada place la Bibliothèque sous leur autorité

Le Comité mixte permanent de la Bibliothèque du Parlement : Composé de sénateurs et de députés, il a pour mandat de conseiller les Présidents en ce qui concerne le fonctionnement de la Bibliothèque

Le bibliothécaire parlementaire : Assure la gestion de la Bibliothèque, a rang d'administrateur général de ministère et relève des deux Présidents

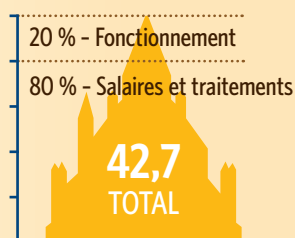
Nos ressources

La Bibliothèque est une organisation axée sur le savoir qui réunit près de 350 professionnels d'élite – chercheurs, bibliothécaires, spécialistes de l'information et autres employés – chargés de soutenir les parlementaires dans leur travail. La Bibliothèque emploie aussi plus d'une soixantaine de guides et d'étudiants chaque année.

Budget de la Bibliothèque du Parlement*

(en millions de dollars)

* En date du 1^{er} décembre 2012



2011-2012



2014-2015

[†] Réduction de 2,5 %

Demandez-le à la Bibliothèque!

Les spécialistes de l'information de la Bibliothèque peuvent :

- **fournir** des services de nouvelles et de références personnalisés, rapides et efficaces, pour donner suite à des demandes d'information, de recherches et d'analyses
- **faciliter** l'accès aux collections imprimées et électroniques de la Bibliothèque
- **expliquer** la façon d'utiliser les ressources et les services de la Bibliothèque
- **prendre des dispositions** en vue d'une initiation à l'utilisation des bases de données en ligne
- **gérer** les demandes de prêts entre bibliothèques

Nous offrons des services en personne en trois points de service de la Cité parlementaire :

Succursale principale, édifice du Centre : Des spécialistes sont sur place pour répondre aux demandes de référence de manière personnalisée, efficace et rapide, et pour aider les clients à accéder aux collections de la Bibliothèque du Parlement.

Succursale de la rue Sparks, 125, rue Sparks : Le Guichet unique de la Bibliothèque est à l'œuvre à cette adresse. En plus d'offrir des services de référence sur place, l'équipe du Guichet unique reçoit et enregistre les demandes d'information, de recherches et d'analyses; fournit des services d'information et de référence rapides et efficaces; décrit et explique les services, les produits et les programmes qu'offre la Bibliothèque du Parlement; et transmet les réponses des analystes de la Bibliothèque aux parlementaires, aux comités et aux associations.

Succursale de l'édifice de la Confédération, salle G-48 : Cette petite succursale offre des services de référence, d'orientation et de formation personnalisés sur place pour aider les parlementaires à trouver l'information, les produits et les services qu'ils cherchent.

Les clients peuvent aussi consulter aux trois endroits le genre de document qu'on retrouve habituellement dans une salle de lecture, notamment journaux et périodiques.



Pour plus de renseignements...

Bibliothèque du Parlement
Ottawa, Canada K1A 0A9
biblio@parl.gc.ca

613.992.4793
1.866.599.4999 (sans frais)

www.parl.gc.ca/bibliothèque

